

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer - ***Management de la prise en compte du développement durable***

LA DEMANDE

Concevoir et animer une formation à l'attention des cadres de 1^{er} niveau des services déconcentrés de l'état dans les Directions Départementales des Territoires qui se mettent en place au 1^{er} janvier 2010 (ex DDE et DDA).

Cette formation vise à préparer ces acteurs à accompagner les changements relatifs aux nouvelles missions de leurs Unités : le portage des politiques publiques prioritaires de l'Etat auprès des collectivités territoriales dans les domaines de l'aménagement, du logement et de la nature, mais aussi, la prise en compte des principes du développement durable.

L'ACTION DES INTERVENANTS

Elle porte à la fois sur :

- La préparation et le suivi du projet avec le pilote : cahier des charges, conception du cadre pédagogique, suivi des animations, bilan, suites à donner dans chaque DDT, ...
- L'animation d'un groupe d'élaboration : il rassemble des professionnels pour prendre en compte des attentes et besoins de ces publics ; concevoir avec CISTE le cadre et les outils pédagogiques ; valider le déroulement et les contenus de la formation.
- L'animation des formations : 2 fois 2 jours coupés de travaux d'intersession.

LES POINTS SIGNIFICATIFS

- Cette formation se situe dans un contexte de changement important : l'évolution des missions des services déconcentrés de l'Etat implique de nouvelles stratégies d'action et l'appropriation de nouvelles méthodes de travail et de pilotage de l'activité.
- Dans ce contexte, CISTE à réaliser des outils pédagogiques innovants qui permettent aux participants de développer leur autonomie pour porter les changements à conduire dans le cadre d'un projet d'Unité qu'ils sont invités à construire.

LES PUBLICATIONS ASSOCIEES

